L'Actualité économique

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

« Le fardeau de l'inertie »

Robert Lacroix

Volume 56, numéro 1, janvier–mars 1980

URI : https://id.erudit.org/iderudit/600895ar DOI : https://doi.org/10.7202/600895ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé) 1710-3991 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lacroix, R. (1980). « Le fardeau de l'inertie ». L'Actualité économique, 56(1), 133-135. https://doi.org/10.7202/600895ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

COMMENTAIRE

« Le fardeau de l'inertie » *

Le Seizième Exposé annuel du Conseil Economique du Canada a été publié en novembre dernier. Après avoir compris l'« Enigme de l'inflation », le Conseil s'est situé à l'« Heure du réalisme » pour peser le « Fardeau de l'inertie ». Du Quinzième au Seizième exposé, non seulement le titre devient plus énigmatique, mais la position du Conseil sur la gestion macroéconomique devient plus nébuleuse. C'est ainsi qu'on trouve dans le dernier exposé que :

« ... La politique macroéconomique devrait être entièrement axée sur le moyen terme et recourir à des mesures graduelles et relativement neutres plutôt qu'à des actions discrétionnaires ... Ainsi, des efforts à court terme visant à ralentir l'inflation ou à stimuler la croissance risquent de se solder par un échec et de retarder le retour à un climat économique plus sain » (p. 107).

Pourtant, un an auparavant, lorsque le Conseil était à l'« Heure du réalisme », sa recommandation principale était la suivante :

« Nous recommandons que le gouvernement fédéral adopte des mesures destinées à stimuler l'économie, à accroître la production réelle au rythme de 4.5% en 1979 et à lui permettre de maintenir cette allure ou même de l'accélérer légèrement au cours des quelques prochaines années. » En dernière analyse, disait le Conseil, « c'est en ranimant la croissance de l'économie qu'on pourra remédier au malaise actuel » (p. 150).

Que s'est-il donc passé entre ces deux « exposés » qui justifierait un tel changement d'orientation? On n'en souffle pas mot dans le Seizième Exposé. On a même l'impression qu'on ne fait que rappeler une position bien établie du Conseil. Ce n'est pas la première fois que le Conseil oublie ses positions antérieures. C'est probablement pour rendre plus facile cette amnésie partielle et ponctuelle qu'on a abandonné à partir du Quatorzième Exposé la revue des indicateurs de performance.

^{*} Seizième exposé annuel, Conseil Economique du Canada, Ottawa, 1979.

Mais le Seizième Exposé ne discute pas seulement de gestion macroéconomique, il comprend six chapitres dont quelques-uns sont d'un intérêt certain.

La rétrospective des années 1970 faite au premier chapitre est intéressante mais nous laisse sur notre appétit. Cette décennie a été tellement chargée de changements économiques majeurs qu'à bien y penser le Conseil aurait dû y consacrer la quasi-totalité de son exposé. Faire un bilan complet des années 1970 et présenter les perspectives pour le début de la décennie 1980, comme le fait très bien le chapitre 5 de l'Exposé, offrait, à mon avis, suffisamment de matière pour présenter un excellent « Exposé Annuel ». Entre la brève rétrospective des années 1970 (chapitre 1) et les perspectives à moyen terme (chapitre 5) préparées à partir de simulations faites à l'aide de la dernière version de Candide (2.0) s'intercalent trois chapitres.

Le chapitre 2 porte sur l'épargne personnelle et nous révèle des résultats fort intéressants sur l'évolution du comportement des Canadiens comme épargnants. Au cours des années 1970, l'épargne personnelle est passée de 5 ou 6% du revenu personnel disponible à plus de 10%. Le chapitre tente d'expliciter les principaux facteurs explicatifs de cette importante évolution. Une comparaison est aussi faite avec la situation prévalant aux Etats-Unis. On constate alors que :

« le régime d'impôt sur le revenu personnel aux Etats-Unis, conjugué aux restrictions frappant les taux d'intérêt, ont grandement encouragé la consommation. Au contraire, notre régime fiscal a nettement favorisé l'épargne » (p. 34).

La raison d'être de ce chapitre dans le Seizième Exposé aurait été davantage évidente si l'étude des répercussions sur l'économie d'une telle modification dans le comportement des épargnants avait dépassé le niveau des généralités.

Les effets de l'inflation sur le rendement des entreprises font l'objet du troisième chapitre. Je ne vois absolument pas ce que ce chapitre ajoute au chapitre 4 du Treizième Exposé annuel (l'Enigme de l'inflation) et surtout à l'étude de Gleen P. Jenkins commanditée par le Conseil Economique et publiée en 1978 (L'inflation et la situation financière des entreprises canadiennes.) Quant à la dernière section de ce chapitre portant sur les incidences d'une telle situation sur les investissements futurs des entreprises, bien faite, elle aurait pu sauver l'intérêt du chapitre.

Le chapitre 4 porte sur les finances publiques. Compte tenu du changement fondamental d'orientation du Conseil concernant la gestion macroéconomique, on s'attendrait à ce que ce dernier chapitre discute à fond l'efficacité des instruments fiscaux et monétaires de stabilisation

pour justifier la prise de position du chapitre 6 sur les recommandations. Ce problème n'est tout simplement pas abordé. Il demeure que la section portant sur les relations financières entre gouvernements pose bien un problème fondamental de la fédération canadienne.

Dans l'ensemble, je ne pense pas que le Seizième Exposé sera retenu comme un des exposés marquants du Conseil Economique du Canada.

Robert LACROIX, Département de Sciences Economiques, Université de Montréal.